



Nouvelles de PARCC Afrique de l'Ouest

La lettre d'information du projet "Aires Protégées Résilientes au Changement Climatique (PARCC)" fournit des informations sur les dernières activités et les résultats du projet et autres initiatives liées au projet.

Cette lettre d'information est élaborée grâce à l'appui financier du FEM (à travers le PNUF) et ne reflète pas nécessairement son point de vue ou les points de vue des organisations qui y ont contribué.

Numéro 2 - Décembre 2012



Forêt galerie – Complexe des AP de Gallé/Limakolé, Mali
© Christophe Pollot



Hippotragues, parc national de Zakouma, Tchad © CURESS, Tchad

Dans ce numéro:

Nouveau site web pour le projet PARCC !	1
Collecte des données nationales	2
Actualités et résultats	7
Rapports scientifiques et techniques	8
Publications	10
Annonce	12

Nouveau site web pour le projet PARCC !

Le projet PARCC a désormais un nouveau site internet :

www.parcc-web.org

Le site internet et le portail de données du projet PARCC est l'élément central pour diffuser les connaissances, l'information et les

produits générés par le projet. Compte tenu de l'échelle géographique du projet, il est essentiel que les partenaires nationaux, régionaux, internationaux soient régulièrement informés des activités. Tous les produits seront mis à disposition à travers ce site internet. En outre, on pourra y trouver des références externes et des ressources pertinentes pour le projet.

Le nouveau site internet est plus complet et plus interactif que l'ancien site. Il inclue également un portail de données, élément central à la gestion des données. A travers ce moteur de recherche, le portail fournira bientôt un accès à tous les rapports du projet, ainsi qu'à des références externes. Notamment le portail permettra aux participants du projet, à la fois de déposer et télécharger des documents. Les participants du projet seront rapidement informés de la procédure à suivre pour se connecter sur le site internet pour déposer de nouveaux

documents ou récupérer des documents protégés par un mot de passe.

Le nouveau site internet est maintenant en ligne ; nous vous encourageons à l'explorer, et les suggestions pour l'améliorer sont les bienvenues !

Enfin, par la suite, le site internet intégrera également un outil de cartographie, qui permettra aux utilisateurs de facilement rassembler un large éventail de cartes basées sur les données collectées tout au long du projet.

Collecte des données nationales

Le projet vise la conception d'outils scientifiques afin d'améliorer la résilience des aires protégées (AP) au changement climatique (CC), et le développement des capacités à utiliser ces outils. Afin de produire ces outils, qui seront mis à la disposition de tous les acteurs y compris les décideurs politiques, notamment à travers le site internet et l'outil de cartographie en ligne, il est nécessaire de disposer des meilleures informations et données disponibles.

Ainsi, une des premières activités du projet a été de recueillir les données nécessaires pour conduire des études sur la modélisation climatique, les évaluations de la liste rouge, les évaluations de la vulnérabilité, et le développement de scénarios. Les activités de collecte de données ont été réalisées par des consultants nationaux dans chacun des cinq pays participant au projet dans le but de rassembler les données manquantes utiles pour le projet.

La collecte des données a ciblé cinq thèmes à savoir : aires protégées, espèces, climat, végétation & feux, et données socio-économiques. La collecte des données sur les AP incluait la mise à jour des données présentes dans la Base de données mondiales sur les aires protégées (WDPA), en travaillant en collaboration avec l'équipe de gestion de cette base de données au PNUE-WCMC.

La collecte de données a mis en évidence les problèmes généraux rencontrés dans les pays du projet :

- acquisition des données
- rareté des données sur la biodiversité
- manque de connaissance sur les ressources biologiques
- problème d'exactitude des données
- difficulté d'accéder aux données des détenteurs (institutions ou individus)

Ci-dessous, vous trouverez un résumé des données collectées dans les pays et/ou les informations disponibles sur les thèmes mentionnés ci-dessus. Les rapports complets de collecte de données¹ pour chaque pays seront bientôt disponibles sur www.parc-web.org

Collecte des données au Tchad

Les détenteurs des données au Tchad incluent, entres autres :

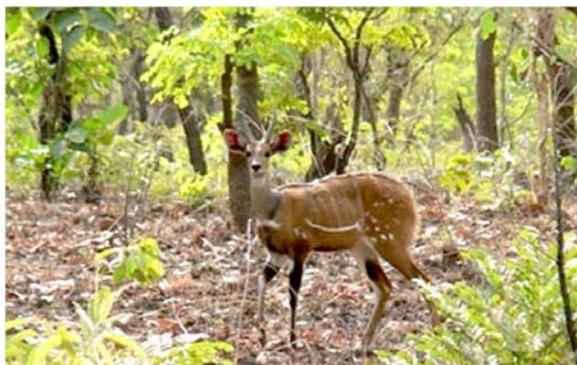
- Le Ministère de l'environnement et des ressources halieutiques, à travers ses directions techniques
- La direction des ressources en eau et de la météorologie
- L'institut tchadien de la recherche pour le développement (ITRAD), l'Office National pour le Développement Rural (ONDR) et la Société de Développement du Lac (SODELAC)
- Le Centre National d'Appui à la Recherche (CNAR) et l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED)
- L'Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES)
- La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT).

Les décrets de création des aires protégées ont été collectés; les limites sont déterminées pour les AP suivantes : partie tchadienne du Lac Tchad, plaine de Massenya, plaine du Logone et les dépressions Toupouri, plaines inondées du Barh Aouk et du Barh Salamat.

¹ Notez que la majorité des rapports ne mentionne que les données obtenues ou collectées. Toutes les données collectées (rapports, thèses, documents de projet, cartes, etc) n'ont pu être ajoutées aux rapports comme annexes. Mais elles sont disponibles au PNUE-WCMC et à l'UICN PACO.

Depuis l'évaluation de l'efficacité de la gestion du réseau d'AP du Tchad effectuée en 2008, la situation n'a pas évolué de manière positive ; au contraire, le braconnage s'est intensifié, en particulier dans le parc national de Sena Ora où les populations d'éléphant diminuent. En revanche, les populations d'autres espèces comme le buffle, l'hippotrague, le bubale, le cobe de buffon, etc ont augmenté au cours de ces dernières années.

Quelques listes d'**espèces par AP** sont disponibles dans les plans de gestion, pour les AP qui en possèdent. Les données sur les espèces, limites, végétation et menaces sont disponibles pour les AP suivantes : Sena Ora, Manda, Réserve de biosphère du Lac Fitri, partie tchadienne du Lac Tchad, plaine de Massenya, plaine du Logone et les dépressions Toupouri, plaines inondées du Barh Aouk et du Barh Salamat. Seulement six AP ont élaboré un plan de gestion, certains de ces plans ne sont pas finalisés (par exemple celui de Sena Ora).



Guib harnaché, complexe d'AP de Gallé/Limakolé, Mali © Christophe Pollot

Les **données climatiques** collectées comprennent :

- les listes des stations hydrologiques
- les listes des stations agro - météorologiques
- les listes des stations climatologiques et pluviométriques
- les données de pluviométrie et de température

En outre, le Tchad fournit des efforts en direction de l'atténuation des effets du changement climatique ; le pays a ainsi soumis sa première communication nationale à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et la

seconde est en cours de préparation ; le pays a également adopté le plan d'action national d'adaptation (PANA).

Il existe trois grands **domaines phytogéographiques** au Tchad avec des types de végétation spécifiques : le domaine saharien, le domaine sahélien, et le domaine soudanien. Les données collectées sur la végétation incluent :

- la situation des ressources naturelles au Tchad
- l'étude sur la biodiversité du lac Tchad
- les perspectives environnementales au Tchad

En conclusion, au Tchad les données ne sont pas archivées dans une base de données; en général uniquement les supports papier sont disponibles, ce qui ne facilite pas la collecte de données.

Les recommandations suite à la collecte de incluent :

- la mise en place d'un système de suivi et de collecte de données au niveau sous-national, national et régional;
- le renforcement des capacités en matière de collecte de données et l'utilisation des outils de collecte, ainsi que la fourniture d'équipement adéquat pour la collecte, le traitement et l'analyse des données.

Collecte des données au Mali

Les principaux **détenteurs de données** au Mali sont : la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF), le Système d'Information Forestière (SIFOR), des projets tels que : Opération du Parc National de la Boucle du Baoulé (OPNBB), Conservation et valorisation de la biodiversité du Gourma et des éléphants (PCVBG-E), l'Association malienne pour la conservation de la faune et de l'environnement (AMCFE), Wetlands international, le Bureau UICN du Mali, l'Observatoire du développement humain, l'Institut national de la statistique (INSAT), la Météorologie nationale.

Pour chaque **aire protégée**, les coordonnées GPS et la liste des principales **espèces animales et végétales** ont été collectées. De

plus, les données sur l'efficacité de gestion ont été recueillies pour deux AP en utilisant l'outil METT (*Management Effectiveness Tracking Tool*) : il s'agit de la réserve de faune de Soudan, et du parc national de Wongo.

Il n'y a pas d'**AP transfrontalières** au Mali, mais l'idée d'une réserve de biosphère transfrontalière a été initiée entre le Mali et la Guinée (Bafing-Falémé), et est toujours en discussion. Il existe des corridors de transhumance dans la réserve de biosphère de la Boucle du Baoulé et la Réserve du Gourma, mais ces corridors sont dégradés.

Tout comme les autres pays du projet, le Mali s'est engagé dans l'atténuation des effets du **changement climatique** et a préparé sa première et sa seconde communication nationale qu'il a soumises à la CCNUCC. Le Mali mène également en œuvre des mesures d'adaptation et a adopté un PANA.

La liste de toutes les **stations météorologiques** présentes à l'intérieur ou à l'extérieur des AP avec les coordonnées GPS ont été collectées, ainsi que les variables observées, et la période pour laquelle l'information est disponible. Trois types de stations météorologiques ont été identifiés : stations climatologiques (42), agro stations météorologiques (9), et stations synoptiques (20).

L'étude a également fourni une **carte de la végétation** du Mali, ainsi que des informations sur les **feux de brousse** de décembre 2011 à mai 2012.

Les données socio économiques pouvant être utilisées pour évaluer la vulnérabilité des personnes au CC ont également été recueillies. Ces données incluent : incidence de la pauvreté, pauvreté par région administrative, indice de pauvreté par région administrative, prévalence de la malnutrition chronique, taux de natalité, etc.

Les principales recommandations formulées à la suite de l'étude :

- rassembler tous les documents sur les AP et les mettre à disposition au sein de la DNEF

- mettre sur pieds un organe national responsable de la gestion des AP
- conduire des inventaires de la biodiversité dans toutes les AP

Collecte des données en Sierra Leone

Concernant les données sur les AP en Sierra Leone, le rapport fournit des informations sur les plans de gestion, les limites, les cartes, les principales espèces présentes, y compris les espèces menacées, pour toutes les AP proposées pour faire partie du réseau d'AP en Sierra Leone (*proposed network of PAs*). Ce réseau est composé des AP suivantes : parc national de Gola, Western Area Peninsula Forest Reserve, réserve forestière de Loma Mountains, parc national d'Outamba-Kilimi, réserve forestière de Kangari Hills, réserve forestière de Kambui Hills North, sanctuaire de faune de l'île Tiwai qui abrite le rare et endémique hippopotame nain et des chimpanzés sauvages.

En Sierra Leone il existe un potentiel pour la création d'**AP transfrontalières et corridors** (par exemple, le parc transfrontalier entre la Sierra Leone et le Liberia - réserve forestière de Gola de Sierra Leone et la forêt nationale de Gola proposée au Libéria).

Le département de la météorologie qui dépend du Ministère des transports et de l'aviation est le point focal pour les questions liées au **changement climatique**. Le département fournit les coordonnées des stations météo, et les données sur les variables de température et de précipitations. Il existe 11 stations météo en Sierra Leone, mais aucune n'est située à l'intérieur d'une AP, et la plupart d'entre elles n'ont pas enregistré des données de façon continue.

La Sierra Leone s'est engagée dans l'atténuation des effets du CC. Le pays a ainsi soumis sa première communication nationale à la CCNUCC, et est en train de préparer la seconde. La Sierra Leone a également développé un PANA et est impliquée dans les activités préparatoires pour la mise en œuvre de la REDD, REDD+ et du marché carbone.

Quelques uns des efforts d'atténuation incluent :

- l'augmentation des efforts de conservation, notamment avec la mise sur pieds d'un réseau de 12 AP d'ici 2015
- la mise sur pieds d'un secrétariat national pour le changement climatique
- l'amélioration de la gouvernance forestière afin de maintenir une proportion d'au moins 3,4 millions d'ha de superficie terrestre couverte par les forêts d'ici 2015



Rivière et chute d'eau, parc national de Gola, Sierra Leone ©Gola Forest Programme

Il y a deux **zones de végétation** en Sierra Leone : la savane soudano-guinéenne, et les forêts Guinée-Congo. La savane soudano-guinéenne se trouve dans le nord du pays avec des composantes de savanes herbeuses et boisées. Le biome des forêts Guinée-Congo occupe le nord-est et le sud-est, formant l'extrémité ouest de la forêt de Haute Guinée, qui s'étend au Libéria, Côte d'Ivoire et Ghana.

Les données socio économiques collectées incluent : régions, districts, chefferies, routes principales et secondaires, parcs nationaux, et systèmes de drainage.

Il y a en général peu d'informations sur les AP en Sierra Leone, excepté pour celles comme la forêt de Gola qui est financée par un programme international. Mais une autre raison au manque de données est due au fait que le réseau d'AP n'est pas encore officiellement constitué.

Collecte des données en Gambie

Certains des **détenteurs des données** en Gambie incluent : le Département des Parcs et de la gestion de la faune (DPWM), le Service météorologique de Gambie, l'Agence nationale pour l'environnement (NEA), le Centre de suivi écologique (CSE).

Le DPWM est responsable de la gestion de la faune et de l'établissement d'AP, tandis que le Département de foresterie est en charge des parcs forestiers (non reconnus comme des AP au niveau national).

Il y a huit **aires protégées** en Gambie ; elles couvrent 51 240 ha ou 4,27% de la surface terrestre totale du pays : réserve naturelle d'Abuko, parc national du fleuve Gambie, parc national de Niimi, parc national de Kiang West, réserve d'oiseux des îles Tanji & Bijol, réserve de zone humide de Baobolon et parc national de Tanbi.

Les huit AP excepté Baobolon, ont un plan de gestion. Ces plans contiennent des infos sur quelques espèces clé que l'on rencontre dans ces AP.

Les évaluations METT ont été collectées pour la réserve d'oiseux de Tanji, le parc national de Kiang West, et le complexe de zones humides de Tanbi ; ces évaluations ont été conduites dans d'autres AP : Abuko, Baobolon, Bolon Fenyo, Niimi et Tanbi. Les limites de Baobolon, Niimi, Tanbi, Tanji & Bijol et Abuko ont été mises à jour en collaboration avec l'équipe de la WDPA. Les limites GPS de Bijol, d'une partie de la réserve d'oiseaux de Tanji ont également été déterminées.

Toutes les données sur les AP ont maintenant été mises à jour dans la WDPA pour la Gambie.

Le pays s'engage dans l'atténuation des effets du **changement climatique** et a élaboré sa première Communication Nationale qu'il a soumis à la CCNUCC, ainsi qu'un PANA.

En ce qui concerne les données climatiques, seules les données sur les précipitations, la température, l'humidité relative, et la vitesse maximale du vent pour la période allant de 1981 à 2010 sont disponibles au sein du service météorologique et ont été collectées.

Il y a actuellement dix stations météorologiques en Gambie, dont cinq sont situées tout près d'une AP.

Les données collectées incluent :

- précipitations mensuelles
- température moyenne, minimale et maximale
- humidité relative moyenne minimale et maximale
- vitesse mensuelle maximum du vent

La Gambie est composée de paysages boisés, forêts, marécages, prairies et mangroves. Une **carte de végétation** digitale est fournie par l'étude.

On considère que les **feux de brousse** sont principalement causés par le défrichement de nouvelles terres. En 2008-2010 plus de la moitié de la forêt a été brûlée; 79% de la surface de la forêt est affectée par des feux une ou plusieurs fois par an, 12% une fois tous les deux ans, 8% une fois tous les cinq ans et 1% une fois tous les dix ans.

Les données **socio économiques** incluent des informations sur les communautés vivant dans ou autour des AP, ainsi que des données sur les activités socio-économiques des établissements humains autour des AP, le nombre de villages autour des AP, le nombre de personnes employées au sein des établissements humains proches des AP.

L'étude recommande que la Gambie standardise les données et informations sur ses AP. Elle recommande également de prendre en compte l'éventualité de mettre en place plus de corridors de protection et d'AP transfrontalières, étant donné qu'ils peuvent accroître leur résilience au CC.

Collecte des données au Togo

Les **détenteurs de données** au Togo incluent :

- les services techniques des ministères par exemple faune, forêts, planification, météorologie, statistiques, santé, etc
- les instituts de recherche par exemple la Faculté des sciences, Institut togolais d'agronomie
- les ONG comme AGBO ZEGUE, Action Environnementale pour le Développement

Durable (AE2D), Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE), Amis de la Nature-Togo

- les Privés : Société Togo Faune, Fondation Franz Weber
- les institutions internationales telles que l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique (ASECNA)

Les données suivantes ont été collectées concernant les **aires protégées** :

- cartes digitales de sept AP
- un atlas sur l'information cartographique du complexe Oti-Kéran-Mandouri (OKM)
- les coordonnées des limites de 14 AP
- les plans de gestion de trois AP (Bayémé, Missahoé and Assimé).

L'étude fournit des informations sur certaines espèces que l'on rencontre dans le complexe OKM et les menaces sur ces espèces. La mise en place du complexe OKM cherche à atteindre un objectif de "régionalité" et vise à faciliter le déplacement saisonnier des éléphants et autres grands mammifères. C'est une opportunité pour la mise en place d'un corridor dans une zone de transition entre les écosystèmes du nord et ceux du sud.

De plus, le complexe a été conçu pour connecter les AP d'Oti-Kéran-Mandouri et le parc national d'Arly au Burkina-Faso, le parc de la Pendjari au Bénin, et le parc du W au Niger, qui forment le complexe WAP.

Cette interconnexion et l'aspect transfrontalier du complexe assure la conservation de la biodiversité au niveau régional.

Il y a d'autres opportunités pour la création d'AP transfrontalières (par exemple le parc national Fazao-Malfakassa au Togo et le parc national Kyabobo au Ghana).

Pour faire face aux futurs impacts du **changement climatique**, le Togo a préparé sa première et sa seconde communication nationale qu'elle a soumises à la CCNUCC. Le Togo a également développé des stratégies, programmes et politiques tels que les PANA, ou le Programme National d'Investissements pour l'Environnement et les Ressources Naturelles (PNIERN). Ces outils intègrent les considérations liées au CC et la vulnérabilité

de l'environnement et des ressources naturelles.

Le travail de collecte a recueilli les coordonnées des **stations météorologiques** par région administrative. Il y a 19 stations climatologiques, et neuf stations synoptiques. Elles fournissent les données minimales, maximales et moyennes sur l'évaporation, l'insolation, la vitesse du vent, la température, les précipitations, l'humidité relative, de 1967 à 2010 pour les neuf stations. Il existe également des données journalières (température et précipitations) pour la station météorologique de Lomé de 1951 à 2009.

Les principales recommandations qui sont ressorties de l'étude concernent :

- l'amélioration de la connaissance des AP et des espèces
- la mise sur pieds d'une unité de gestion des données et informations sur les AP
- la mise sur pieds d'un groupe d'experts sur l'élaboration d'une liste rouge nationale de l'UICN
- l'incitation à la création d'AP transfrontalières.

Les rapports complets de collecte des données pour chaque pays seront bientôt disponibles à l'adresse suivante : www.parcc-web.org

Les rapports ont été rédigés par les consultants nationaux suivants : Mr Adjonou Kossi (Togo), Mr (Mahamane Maiga (Mali), Mr Sheikh Sowa (Sierra Leone), Mr Worgue Yemye (Tchad), et Mr Camara (Gambie).

Ils ont travaillé en collaboration avec l'Agent de liaison national dans leur pays et autres experts sur les différentes thématiques.

Actualités et résultats

Ateliers sur les espèces et évaluations de la vulnérabilité

Deux ateliers sur l'évaluation de la vulnérabilité des espèces ont eu lieu en juillet 2012 à Lomé (Togo). Les ateliers étaient

conduits par le Programme Espèces de l'UICN et visaient à évaluer la vulnérabilité de certains taxons au changement climatique en utilisant la méthode basée sur les traits biologiques, décrite dans la section ci-dessous.

La première réunion s'est focalisée sur l'évaluation du risque d'extinction des Reptiles d'Afrique de l'ouest et a rassemblé les spécialistes sur ce taxon pour évaluer l'état de conservation et la vulnérabilité au CC de 316 espèces natives. Pour la première fois les évaluations de la liste rouge de l'UICN et de la vulnérabilité au CC ont été combinées en un seul exercice qui fut un succès.



Pseudopontia gola, parc national de Gola, Sierra Leone
©Gola Forest Programme

La seconde réunion a concerné l'évaluation des poissons d'eau douce et des mammifères d'Afrique de l'ouest, et a utilisé uniquement le cadre d'évaluation de la vulnérabilité au CC étant donné que des évaluations de la liste rouge avaient déjà été conduites pour ces espèces. De nombreuses données ont été collectées sur les cycles biologiques et les traits écologiques associés à la vulnérabilité au CC pour ces taxons.

Les analyses des données collectées sont en cours au sein du Programme Espèces de l'UICN. Les résultats seront disponibles dans le prochain numéro de la lettre d'information et sur le site internet.

En juin 2012, une réunion extraordinaire de deux jours du Groupe Consultatif d'Experts Techniques du projet a eu lieu et a rassemblé un certain nombre d'experts internationaux travaillant sur l'évaluation écologique des espèces et la vulnérabilité des AP au CC. Les objectifs étaient de : (i) déterminer l'échelle et les approches pertinentes à la modélisation du changement climatique des espèces et des AP; et (ii) développer une méthode générique pour une intégration des traits qui rendent une espèce plus vulnérable et des modèles bioclimatiques.

Le travail a permis de développer une **méthodologie conceptuelle** sur la manière dont l'intégration des deux approches pourrait être mise en œuvre.

Deux principales méthodes pour évaluer la vulnérabilité des AP au changement climatique seront utilisées dans ce projet :

1. Les évaluations de la vulnérabilité basées sur les traits (*traits-based vulnerability assessments* - TVA), et
2. La modélisation de la répartition des espèces (*Species Distribution Modelling* - SDM).

Ces deux méthodes sont décrites dans un rapport qui met l'accent sur les objectifs, forces et faiblesses des deux méthodes et propose un cadre méthodologique pour effectuer les évaluations.

La première approche (TVA) vise à évaluer les traits biologiques spécifiques à l'espèce qui peuvent augmenter ou diminuer les effets du changement climatique sur cette espèce. Ceci est basé sur le cadre d'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique de l'UICN, qui prend en compte trois composantes :

- la **sensibilité** : le manque de potentiel pour une espèce de persister,
- la **faible adaptabilité** : l'incapacité d'éviter les impacts négatifs du changement climatique par la dispersion et/ou le changement micro-évolutionnaire, et

- **l'exposition** : l'étendue selon laquelle l'environnement physique de chaque espèce changera.

Les espèces qui combinent une sensibilité et un degré d'exposition élevés, et une faible capacité à s'adapter seront les plus vulnérables au changement climatique. Les méthodes de TVA permettent également d'identifier les espèces et les régions où elles sont concentrées, ce qui peut donc guider les options de gestion adaptative les plus appropriées pour chaque espèce.

Les produits de cette méthode sont :

- rangs, scores continus ou variables binaires pour les composantes de vulnérabilité individuelle, utilisés pour dériver un score final de vulnérabilité ;
- cartes à grande échelle indiquant là où les espèces vulnérables sont concentrées.



Réserve naturelle d'Abuko, Gambie

La seconde approche (SDM) est pour le moment la plus utilisée pour évaluer la vulnérabilité des espèces au changement climatique. Dans cette méthode, l'évaluation de la vulnérabilité des espèces au changement climatique est basée sur leur répartition actuelle et future prévue.

Des modèles sont développés et appliqués à des projections du changement climatique afin d'obtenir des prévisions sur la répartition potentielle future des espèces. La méthode fournit des informations utiles sur les tendances spatiales et temporelles des impacts projetés.

Les produits du SDM peuvent être :

- des cartes de distribution projetée à différents points dans le temps (i.e. tendances de répartition spatiale et temporelle) pour chaque espèce ;
- changements projetés dans la composition de la communauté d'espèce à l'échelle du site ou à l'échelle locale.

Les deux méthodes ont des forces et faiblesses différentes. La force de la méthode SDM est qu'elle produit des cartes spatiales explicites de l'étendue actuelle et future des espèces, tandis que la méthode TVA, produit des informations détaillées sur les traits biologiques pertinents en lien avec la vulnérabilité au changement climatique à l'échelle de l'espèce. La faiblesse de la méthode SDM concerne surtout le fait qu'elle ne considère pas les contraintes sur la distribution due aux traits biologiques inhérents des espèces, ou les facteurs tels que les barrières à la dispersion. Dans la méthode TVA, des cartes spatiales explicites de distribution future liée au changement climatique ne sont pas produites.

L'étude a donc essayé d'utiliser les meilleurs éléments de chaque méthode afin de produire un cadre intégré qui fournirait des analyses améliorées de vulnérabilité. Ce cadre suggère également comment les deux approches peuvent éclairer la planification d'une gestion adaptative et la priorisation de la conservation spatiale.

Les deux méthodes sont en effet utiles pour guider les praticiens de la conservation sur les activités adaptatives de gestion les plus appropriées pour chaque espèce : le SDM aide à donner des réponses à l'échelle du site à travers l'identification de la cible de gestion de l'espèce (c.-à-d. persistance, colonisation ou un équilibre entre les deux) ; et le TVA donne des réponses pour chaque espèce en identifiant les composantes de la susceptibilité.

L'intégration des deux approches fournira de plus fortes et plus robustes évaluations de la biodiversité au risque climatique, de sorte que des plans d'adaptation et des interventions mieux avisés puissent être mis en application.

L'étude fournit donc un cadre conceptuel sur la façon dont les SDM et TVA peuvent être intégrés pour évaluer les impacts du changement climatique sur les espèces et les AP, et utilise ces derniers dans la planification systématique de la conservation.

Ce cadre conceptuel aidera à identifier les espèces vulnérables et les régions concernées. Il permettra d'identifier les AP qui sont le plus susceptible d'être affectées par le changement climatique et les sites de conservation les plus importants en termes d'atténuation des impacts de cette menace.

La planification de l'adaptation sera donc l'objectif principal pour les planificateurs de la conservation :

- identifier les sites à protéger et sauvegarder : viser les sites qui contiennent des espèces vulnérables, inclure les espèces avec une gamme de réponses au changement climatique ;
- identifier les actions de gestion requises : identifier les espèces dont la persistance dépend d'un habitat spécifique et investir dans cet habitat (qui pourrait lui-même être affecté par le CC) afin de protéger ces espèces.

Le rapport complet sur cette méthodologie intégrée sera disponible sur le site internet du projet une fois finalisé.

Efficacité de la gestion des AP : un cadre régional et module METT additionnel pour le suivi des effets du changement climatique

Etant donné les impacts probables du changement climatique, il est important de s'assurer que l'efficacité de la gestion des AP est également évaluée en tenant compte des considérations liées au changement climatique et les impacts possible du changement climatique sur les AP.

C'est ainsi que le projet est actuellement en train de développer un module additionnel pour le *Management Effectiveness Tracking Tool* (METT) afin d'intégrer des questions spécifiques au CC.

Des ajouts au cadre original développé par la Commission mondiale sur les AP de l'UICN (CMAP) ont été suggérés comme base à l'outil METT amendé, avec la prise en compte d'une nouvelle composante liée au CC.

Deux nouvelles questions ont été proposées au METT existant pour évaluer s'il est probable que l'AP s'adapte aux effets du CC :

1. L'AP a-t-elle été conçue ou planifiée pour considérer les effets réels ou probables du CC ? et
2. L'AP est-elle spécifiquement gérée pour faire face aux effets réels ou probables du CC ?

Pour chaque question, quatre indicateurs ont été développés.

Pour la première question, les indicateurs proposés sont les suivants:

- 1.0: le changement climatique n'a pas été pris en considération à aucun moment durant la conception de l'AP.
- 1.1: les impacts probables du changement climatique ont été discutés durant la phase de planification mais n'ont pas été pris en compte dans la conception de l'AP.
- 1.2: l'AP a été conçue en prenant en compte certains aspects du changement climatique
- 1.3: l'AP a été planifiée et conçue principalement pour être capable de faire face aux effets probables du changement climatique.

Pour la seconde question, les indicateurs proposés sont les suivants :

- 1.0: des efforts n'ont pas été consentis pour prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans la gestion.
- 1.1: une première réflexion est entamée concernant les impacts probables du changement climatique, mais cela doit encore être concrétisé en plans de gestion.
- 1.2: des plans détaillés ont été élaborés concernant la manière d'adapter la gestion au changement climatique prévu, mais ils doivent encore être traduits en gestion active.

- 1.3: des plans détaillés ont été élaborés concernant la manière d'adapter la gestion au changement climatique prévu, et ils sont déjà mis en œuvre.

L'outil est toujours en développement en collaboration avec plusieurs autres institutions, et il sera révisé par autant d'acteurs que possible impliqués dans l'efficacité de la gestion. L'équipe de gestion du projet cherchera ensuite une reconnaissance officielle du nouvel outil METT par le FEM, le WWF et la Banque mondiale, ainsi que la CMAP.

Nous espérons que la nouvelle version de l'outil sera ensuite utilisée dans le monde entier pour évaluer l'efficacité de la gestion des AP, en relation avec le CC.

Publications

Protected Planet Report 2012 : suivre les progrès vers les objectifs mondiaux pour les aires protégées

Il s'agit d'un nouveau rapport compilé par le PNUE-WCMC en collaboration avec l'UICN et d'autres partenaires. Le PNUE, le partenariat

Espagne-PNUE pour les aires protégées en appui à l'initiative LifeWeb, le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), et le Ministère finlandais de l'environnement ont

fournit l'appui financier. Le rapport passe en revue les progrès vers la réalisation des cibles des aires protégées de la CDB. En se basant sur le travail du Partenariat sur les indicateurs de la biodiversité mandaté par la CDB, le rapport inclut un ensemble d'indicateurs de la couverture, représentativité, efficacité, gestion et gouvernance des aires protégées.

Le rapport est disponible en anglais, français et espagnol à l'adresse : http://www.unep-wcmc.org/ppr2012_903.html

Nouveau site du patrimoine mondial au Tchad

Au cours de la trente-sixième réunion du Comité du Patrimoine Mondial à St Petersburg, six sites naturels exceptionnels ont reçu le statut de patrimoine mondial, y compris un site au Tchad suivant les recommandations de l’UICN : les **Lacs d’Ounianga** (voir photos ci-dessous).

Le site comprend 18 lacs interconnectés, situés dans le désert du Sahara, dans la région hyper aride d’Ennedi. Le site couvre 62 808 hectares. Il constitue un **paysage naturel exceptionnel** d’une grande beauté avec des couleurs et des formes spectaculaires. Les lacs – salé, hypersalé ou d’eau douce – sont alimentés par des eaux souterraines et se divisent en deux groupes, séparés de 40km. Ounianga Kebir comprend quatre lacs dont le plus grand – le lac Yoan – s’étend sur 358 hectares avec une profondeur de 27 mètres.

Ses eaux hypersalées ne recèlent que des algues et quelques micro-organismes. Le deuxième groupe, Ounianga Serir, comprend quatorze lacs séparés par des dunes de sable. Des roseaux flottants, qui couvrent presque la moitié de ces lacs, atténuent l’évaporation. Avec 436 hectares, le lac Teli est le plus vaste de ce groupe mais sa profondeur ne dépasse pas 10 mètres. Grâce à la bonne qualité de leurs eaux douces, certains de ces lacs abritent une faune aquatique, notamment des poissons.

<http://whc.unesco.org/fr/list/1400/>



Ounianga Kebir, Tchad ©CNAR, Tchad

Annnonce

Il s'agit d'une consultation nationale qui sera réalisée dans chacun des cinq pays du projet (Tchad, Mali, Togo, Gambie et Sierra Leone).

L'UICN PAPACO recherche un expert national pour conduire une **analyse des liens qui existent entre le changement climatique, les aires protégées et les communautés**. Les principaux objectifs sont d'évaluer la vulnérabilité au CC des communautés vivant autour des AP et les impacts possibles des activités des communautés sur les AP, et sur les services produits par les AP, en conséquence du CC.

Les termes de référence complets de l'étude seront bientôt disponibles sur le site du projet. En attendant, veuillez contacter bora.masumbuko@iucn.org pour plus d'informations et pour envoyer votre proposition technique.

Date limite : 31 janvier 2013

Liens vers les sites internet des partenaires :

UNEP-DEPI www.unep.org/depi
UNEP-WCMC www.unep-wcmc.org
IUCN-PAPACO www.iucn.org/papaco ;
www.papaco.org
IUCN species programme
www.iucn.org/about/work/programmes/species/
Met Office Hadley Centre
www.metoffice.gov.uk/
DICE University of Kent
[/www.kent.ac.uk/dice/](http://www.kent.ac.uk/dice/)
Birdlife www.birdlife.org
Durham University www.dur.ac.uk

Tous les rapports de réunion et autres rapports techniques et scientifiques seront bientôt disponibles sur le site internet du projet :

<http://www.parcc-web.org>

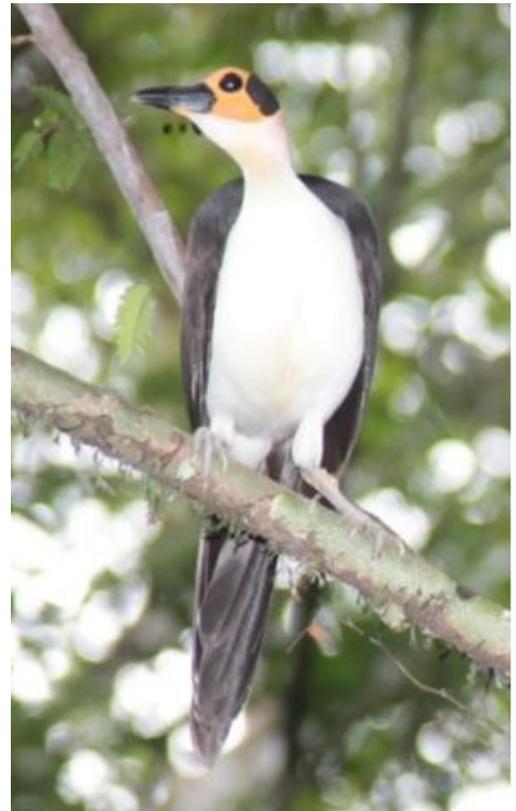
Contacts :

Regional project manager:
bora.masumbuko@iucn.org

Global project manager:
elise.belle@unep-wcmc.org

Nous sommes ravis de recevoir toute contribution relative au sujet sous forme d'articles, nouvelles, annonces, photos, évènements, etc.

Merci d'avance pour votre contribution



Picatharte, Gola forest, Sierra Leone ©Gola Forest Programme